



# LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE

Le « fer de lance » de la majorité s'étant engagé par avance à le soutenir, M. Chaban-Delmas ne courait aucun risque à se montrer au Palais-Bourbon beaucoup plus rude, beaucoup plus ferme et beaucoup plus précis qu'il ne l'avait été quatre jours plus tôt à Amboise, à l'issue des journées parlementaires de l'U.D.R. Il ne s'en priva donc point.

La première partie de sa déclaration de politique générale, diagnostic sévère et lu-

cide des tares et des insuffisances de notre « société bloquée », donnait à qui l'écoutait l'agréable impression de rajourner de quinze ans, et l'on ne pouvait pas ne pas imaginer que tel ou tel des collaborateurs proches du premier ministre autrefois compagnons de route de M. Mendès France, avaient mis la main à la pâte. L'impressionnant catalogue d'engagements et de promesses qui suivit était de nature à modifier ce jugement : il y avait tout de

même dans le mendésisme un peu plus de réalisme et infiniment plus de « sélectivité ».

La majorité, en tout cas, ne manifesta son enthousiasme qu'avec beaucoup de mesure. Son comportement justifiait l'appréciation que M. François Mitterrand devait porter au cours de la soirée dans les termes suivants : « Quand je vous regarde, je ne doute pas de votre sincérité, mais quand je regarde votre majorité, je

doute de votre réussite. » Un peu accablés de l'ampleur et du poids de la tâche à laquelle ils étaient conviés à s'associer, les députés gaullistes, républicains indépendants et centristes « duhaméliens » ne retrouvèrent leur équilibre qu'au moment de la péroraison, qu'ils applaudirent à tout rompre : recourant à la vieille recette que M. Georges Pompidou et le général de Gaulle avaient si opportunément et si fructueusement employée en février, puis en

Voici la déclaration faite par M. Chaban-Delmas mardi, à 15 heures, devant l'Assemblée nationale :

Le premier ministre évoque d'abord, citant le général de Gaulle, « l'indépendance nationale, condition du combat pour la paix du monde, et pour la solidarité entre tous les peuples » et il poursuit :

Or, j'affirme qu'aujourd'hui, plus encore qu'hier, l'action internationale de la France ne saurait être efficace si l'évolution de son économie ne lui permettait pas d'accéder au rang de véritable puissance industrielle.

Depuis vingt ans passés, de multiples efforts ont été faits dans ce sens. La France industrielle a commencé à devenir une réalité. Mais l'ouverture toujours plus large des frontières, la compétition plus vive qui en découle, nous commandent des changements profonds d'objectifs, de structures, de moyens d'action, et

## M. Chaban-Delmas : le malaise que suscite notre mutation accélérée tient pour une large part au fait que nous vivons dans une société bloquée

même, et peut-être surtout, de mentalité.

Je ne m'attarderai pas à rappeler et à justifier l'ajustement monétaire, non plus que les mesures d'assainissement économique. Je me bornerai à souligner qu'il s'agissait de fonder l'action de demain sur des bases solides. Pour cela, il faut redresser la conjoncture fort et vite, sans compromettre le niveau de vie, c'est-à-dire en demandant davantage aux mieux pourvus, et en commençant à améliorer le sort des moins favorisés.

Quant au taux choisi, il est celui qui restaure le rapport réel de compétitivité, sans nous donner d'avantages artificiels, qui

auraient compromis la coopération internationale, et notamment européenne. Ces mesures d'assainissement étaient certes indispensables. Mais elles laissent entiers les problèmes de fond. (...)

Le malaise que notre mutation accélérée suscite, tient, pour une large part, au fait multiple que nous vivons dans une société bloquée. Mais l'espoir, qui peut mobiliser la nation, il nous faut le clarifier, si nous voulons conquérir un avenir qui en vaille la peine.

administratif et, permettez-moi de le dire, parlementaire. A force de vouloir, par des subtilités sans nombre, rendre l'impôt plus juste ou plus efficace, on l'a rendu inintelligible, ce qui le prédispose à être inefficace et injuste.

S'agit-il des subventions ? Parmi les subventions économiques, la majeure part, et de loin, va non pas à des activités d'avenir, ni à des opérations de reconversion, mais au soutien d'activités devenues non rentables. Quant aux subventions sociales, leur distribution est dominée par une conception étroitement juridique de l'égalité qui aboutit à l'inégalité. Sous prétexte de ne pas faire de différence entre les bénéficiaires, on fournit des aides identiques à ceux qui en ont le plus grand besoin, à ceux qui en ont modérément besoin et aussi à ceux qui n'en ont pas besoin du tout. Résultat : les buts initiaux ne sont pas atteints.

Notre politique agricole, notre politique des entreprises nationales, notre politique des transferts sociaux offrent les exemples les plus manifestes. Bien entendu, ce n'est pas par hasard qu'elles sont introduites, depuis des dizaines et des dizaines d'années, dans le fonctionnement de l'Etat. Pour une large part elles sont le reflet de structures sociales, voire mentales, encore archaïques ou trop conservatrices.

### Trois éléments essentiels

De cette société bloquée, je retiens trois éléments essentiels, au demeurant liés les uns aux autres de la façon la plus étroite : la fragilité de notre économie, le fonctionnement souvent défectueux de l'Etat, enfin l'archaïsme et le conservatisme de nos structures sociales.

Notre économie est encore fragile. Une preuve en est que nous ne pouvons accéder au plein emploi sans tomber dans l'inflation. C'est cette tendance à l'inflation qui nous menace en permanence d'avoir à subir la récession ou la dépendance. Pourquoi cette fragilité ? Avant tout, à cause de l'insuffisance de notre industrie... D'abord, la part de l'industrie dans notre production est trop réduite ; ensuite, alors que les industries du passé sont hyper-productives, que la rentabilité immédiate des industries de pointe est souvent faible, l'insuffisance est patente en ce qui concerne l'essentiel, c'est-à-dire les industries tournées vers le présent. Bien plus, ce retard s'accroît, puisque, depuis plusieurs années, l'industrie n'est pour rien dans l'augmentation nette du nombre des emplois.

Or, la faiblesse de notre base industrielle handicape tout notre développement économique. Sur le plan extérieur, elle est à l'origine de ce que la composition de nos exportations n'est pas celle d'un pays entièrement développé. Sur le plan intérieur, elle freine l'indispensable mutation agricole, encourage la prolifération des services, alourdit les charges de la vie collective et, en définitive, retentit directement sur notre niveau de vie.

Serions-nous donc incapables de développement industriel ? Certainement pas. Dans l'ensemble, nous ne travaillons pas moins que les autres et dans certains domaines nous travaillons aussi bien et parfois mieux. Mais nous supportons aujourd'hui le poids d'un long passé. Jusqu'à la dernière guerre mondiale, nous avons cru pouvoir nous soustraire, dans une large mesure, à l'effort d'industrialisation : l'équilibre de notre balance des paiements était assuré par les revenus des avoirs que nous avions à l'étranger ; grâce à cette situation, nous avons pu développer de multiples protections, d'abord vis-à-vis de l'étranger et aussi sur le plan interne. D'où la multiplication dans notre société de garanties de toute nature qui, à court terme, assuraient la sécurité, mais qui n'en étaient pas moins des obstacles au développement industriel.

### Un Etat tentaculaire et inefficace

Aujourd'hui nous avons à faire face à une situation différente. Les facilités de l'avant-guerre ont disparu, nous sommes confrontés quotidiennement à la nécessité d'assurer par notre travail l'équilibre de nos paiements. Or nous avons des appétits de consommation qui sont ceux d'une société très développée, sans posséder la base industrielle d'une telle société : d'où, comme je l'ai dit, la

tendance permanente chez nous à l'inflation. Le remède est évidemment de développer notre base industrielle.

Mais ici l'économie rejoint le politique et le social. En effet, le fonctionnement défectueux de l'Etat et l'archaïsme de nos structures sociales sont autant d'obstacles au développement économique qui nous est nécessaire.

### Notre système fiscal est res-

sentiellement inefficace, voire, nous le savons tous, ce qu'est en passe de devenir l'Etat, et cela en dépit de l'existence d'un corps de fonctionnaires très généralement compétents et parfois remarquables. Tentaculaire, car, par l'extension indéfinie de ses responsabilités, il a peu à peu mis en tutelle la société française tout entière.

Cette évolution ne se serait point produite si, dans ses profondeurs, notre société ne l'avait réclamée. Or c'est bien ce qui s'est passé. Le renouveau de la France après la libération, s'il a admirablement mobilisé les énergies, a aussi consolidé une vieille tradition colbertiste et jacobine, faisant de l'Etat une nouvelle providence. Il n'est presque aucune profession, il n'est aucune catégorie sociale qui n'ait depuis vingt-cinq ans, réclamé ou exigé de lui protection, subventions, détaxation ou réglementation.

Mais, si l'Etat ainsi sollicité a constamment étendu son emprise, son efficacité ne s'est pas accrue de même, car souvent les modalités de ses interventions ne lui permettent pas d'atteindre ses buts.

Est-il besoin de citer des exemples ? Nos collectivités locales étouffent sous le poids de la tutelle. Nos entreprises publiques, passées sous la coupe des bureaux des ministères, ont perdu la maîtrise de leurs décisions essentielles : investissements, prix, salaires. Les entreprises privées elles-mêmes sont accablées par une réglementation proliférante.

Le résultat de tout cela ? C'est d'abord le gonflement des masses budgétaires. C'est ensuite, pour les partenaires de l'Etat, un encouragement à la passivité et à l'irresponsabilité. Et si encore toutes nos interventions, qu'il s'agisse de prélèvements fiscaux ou des subventions publiques, atteignent leur but ! Mais il s'en faut de beaucoup.

### L'archaïsme et le conservatisme de nos structures sociales

Nous sommes encore un pays de castes. Des écarts excessifs de revenus, une mobilité sociale insuffisante maintiennent des cloisons anachroniques entre les groupes sociaux. Des préjugés aussi : par exemple, dans une certaine fraction de la population non ouvrière, à l'encontre des métiers techniques ou manuels.

J'ajoute que ce conservatisme des structures sociales entretient l'extrémisme des idéologies. On préfère trop souvent se battre pour des mots, même s'ils recouvrent des échecs dramatiques, plutôt que pour des réalités. C'est pourquoi nous ne parvenons pas à accomplir des réformes autrement qu'en faisant semblant de faire des révolutions. La société française n'est pas encore parvenue à évoluer autrement que par crises majeures. (Applaudissements.)

### Une société prospère, jeune, généreuse et libérée

Il y a peu de moments dans l'existence d'un peuple où il puisse autrement qu'en rêve se dire : quelle est la société dans laquelle je veux vivre ? et aussi construire effectivement cette société. J'ai le sentiment que nous abordons un de ces moments. Nous commençons en effet à nous affranchir de la pénurie et de la pauvreté qui ont pesé sur nous depuis des millénaires.

Le nouveau levain de jeunesse, de création, d'invention qui secoue notre vieille société peut faire lever la pâte de formes nouvelles et plus riches de démocratie et de participation, dans tous les organismes sociaux comme dans un Etat assoupli, décentralisé et désacralisé. Nous pouvons donc entreprendre de construire une nouvelle société. Cette nouvelle société à laquelle nous aspirons, il serait vain de prétendre en fixer à l'avance chacun des contours. Il faut laisser à l'avenir ce qui n'appartient qu'à lui. C'est la spontanéité du corps social qui en décidera.

Mais il est permis, il est même nécessaire, d'en esquisser dès à présent les grands traits. Cette société nouvelle, quant à moi, je la vois comme une société prospère, jeune, généreuse et libérée.

Une société prospère : parce que chacune des fins essentielles de notre vie collective suppose que nous disposions de grandes possibilités matérielles. Parce que c'est la prospérité qui permet de faire passer le droit dans les faits et le rêve dans la réalité. Une société prospère, c'est-à-dire une société dans laquelle chacun des gestes qui concourent à la production soit plus efficace parce qu'il incorpore plus de savoir et s'insère dans une organisation plus réfléchie et prend appui sur une plus grande quantité de capital accumulé.

agement sur les bancs de la majorité.)

Enfin, comme Tocqueville l'a montré, et ceci resta toujours vrai, il existe un rapport profond entre l'omnipotence de l'Etat et la faiblesse de la vie collective dans notre pays. Les groupes sociaux et professionnels sont, par rapport à l'étranger, peu organisés et insuffisamment représentés. Ceci ne vise aucune organisation en particulier mais concerne toutes, qu'il s'agisse des salariés, des agriculteurs, des travailleurs indépendants, des employeurs : le pourcentage des travailleurs syndiqués est particulièrement faible. Tout récemment encore, le malentendu sur l'assurance-maladie des non-salariés n'a été rendu possible que par l'insuffisance de l'autorité des organisations professionnelles. (Nouveaux applaudissements.)

Mais si la prospérité conditionne tout, elle n'est pas tout... Elle n'est pas suffisante, à beaucoup près, aux yeux de ceux qui ne manquent pas d'ambitions humaines.

Les mots qui les ont désignées, ces ambitions — liberté, égalité, fraternité, — ont perdu, il est vrai, une partie de leur poids et de leur sens, d'abord parce qu'ils sont anciens, ensuite parce qu'ils sont abstraits. Mais c'est à nous qu'il appartient de leur donner un sens nouveau, une réalité nouvelle et concrète, que seul rend possible le développement économique.

Une société libérée : celle dont nous rêvons est une société qui au lieu de brider les imaginations leur offre des possibilités concrètes de s'exercer et de se déployer. C'est pourquoi notre société nouvelle aura tout d'abord le visage de la jeunesse. La vague démographique des vingt-cinq dernières années nous offre une chance unique de rajeunissement. En outre, l'écllosion des talents est souvent plus précoce aujourd'hui qu'il y a un siècle. Comment refuserions-nous, au nom de principes caducs et en nous accrochant à des structures périmées, d'offrir à notre jeunesse une participation pleine et entière à la construction de l'avenir, de son avenir ?

Mais cette société ne sera vraiment la sienne, et du même coup pleinement la nôtre, que si elle est plus généreuse. C'est sous l'égide de la générosité que je vous propose de placer notre action. Nous devons aller au-delà d'un égoïsme de façade qui conduit à des transferts importants sans faire disparaître pour autant les véritables pauvretés morales et matérielles. Nous devons par une solidarité renforcée lutter contre toutes les formes d'inégalité des chances. Nous de-

La conséquence de cet état de choses est que chaque catégorie sociale ou professionnelle, ou plutôt leurs représentants, faute de se sentir assez assurés pour pouvoir négocier directement de façon responsable, avec d'autres catégories, se réfugient dans la revendication vis-à-vis de l'Etat, en la compliquant souvent d'une surenchère plus ou moins volée. A un dialogue social véritable, se substitue ainsi trop souvent un appel à la providence de l'Etat, qui ne fait que renforcer encore son emprise sur la vie collective, tout en faisant peser un poids trop lourd sur l'économie toute entière.

Ce tableau a été volontairement brossé en couleurs sombres. Je le crois nécessaire, comme je crois que les Français sont aujourd'hui en état de le considérer et d'en tirer les leçons. C'est aussi parce que j'ai la conviction que nous entrons dans une époque nouvelle, ou de grands changements sont possibles, et qu'en accord avec le président de la République, avec le gouvernement tout entier, et je l'espère, avec votre appui et votre soutien, j'ai la volonté d'entreprendre ces grands changements.

On me dira qu'il ne faut pas sous-estimer l'importance des forces de résistance au changement. Je le sais bien. Il y a un conservateur en chacun de nous, et ceci est vrai dans chacune des tendances de l'opinion, y compris celles qui se réclament de la révolution. (Applaudissements.) Je le sais d'autant mieux que je le comprends. Depuis vingt ans, la France, après avoir longtemps retardé les échéances et les mutations, s'est trouvée obligée de les affronter toutes à la fois : explosion démographique, bouleversement technologique, décolonisation, urbanisation, et maintenant compétition internationale pleine et entière.

Comment chacun de nous n'aurait-il pas sur tel ou tel point un réflexe de conservation ? Réflexe d'autant plus justifié que nous avons, en effet, bien des choses excellentes à conserver. Car nous sommes un vieux peuple, et nous avons beaucoup accumulé. Et pourtant, je suis certain que nous devons aujourd'hui nous engager à fond dans la voie du changement. Il y a à cela deux raisons principales :

La première est que si nous ne le faisons pas, nous nous exposerons à un avenir qui ne serait guère souriant. (...) La seconde, la raison positive, c'est que la conquête d'un avenir meilleur pour tous justifie à elle seule tous les efforts, tous les changements.

vons aussi apprendre à mieux respecter la dignité de chacun, admettre les différences et les particularités, rendre vie aux communautés de base de notre société, humaniser les rapports entre administrations et administrés, en un mot transformer la vie quotidienne de chacun.

Enfin, et c'est là l'essentiel, nous devons reprendre l'habitude de la fraternité en remplaçant mépris et indifférence par compréhension et respect. Rien de tout cela ne sera possible sans un vaste effort d'imagination et d'organisation dans tous les domaines, visant à la fois l'éducation permanente et le libre accès à l'information, la transformation des rapports sociaux et l'amélioration des conditions et de l'intérêt du travail, l'aménagement des villes et la diffusion de la culture et des loisirs. Quelle exaltante entreprise !

### Le VI<sup>e</sup> Plan

Bien entendu, ce n'est pas en un jour que nous atteindrons de tels objectifs. Ce n'est pas en un jour non plus que nous définirons les étapes et que nous fixerons les moyens. Cela ne pourra être fait qu'après une consultation approfondie de l'ensemble des partenaires économiques et sociaux, et cette consultation s'engage en ce moment même avec la préparation du VI<sup>e</sup> Plan.

Comme vous le savez, les commissions spécialisées se réunissent à partir de ce mois-ci, et c'est au printemps prochain qu'aura lieu le débat sur le cadre et à cette échéance que nous arrêterons de façon cohérente et complète l'ensemble de nos objectifs à moyen terme et comment les atteindre. Le VI<sup>e</sup> Plan sera donc l'instrument économique indispensable à la satis-

faction de nos ambitions sociales. Mais dès à présent, car il faut agir vite et fort, voici les orientations fondamentales et les premières mesures que je soumetts à votre approbation. Elles visent une meilleure formation et une meilleure information du citoyen ; une redéfinition du rôle de l'Etat ; le développement de notre compétitivité ; enfin, un rajeunissement des structures sociales.

Le gouvernement considère la politique de formation et d'enseignement comme prioritaire. Lorsque vous examinerez le projet de budget pour 1970, vous constaterez que les crédits de l'éducation nationale augmentent deux fois plus vite que l'ensemble des dépenses budgétaires.

Le gouvernement continuera d'appliquer la loi d'orientation que le Parlement a votée. L'année universitaire 1969-1970 verra donc la mise en place de nouvelles universités et l'application du principe d'autonomie. Par ailleurs, l'information sociale et professionnelle sera développée au profit des enseignants, des parents, des élèves et des étudiants. Elle devra permettre une meilleure orientation des jeunes et faciliter, par voie de conséquence, le processus de démocratisation.

Sans oublier, pour autant, la finalité culturelle de l'éducation, le gouvernement multipliera la possibilité d'insertion professionnelle des jeunes, notamment par la priorité donnée à l'enseignement technique et professionnel à tous les niveaux ; formation professionnelle accélérée à seize ans, brevets d'enseignement professionnel à dix-huit ans, baccalauréats techniques, diplômes des instituts universitaires de technologie, diversification des enseignements universitaires. (...)

### La réforme de l'O.R.T.F.

L'O.R.T.F. doit conserver son caractère de service public, garant de la qualité de l'ensemble des programmes. Mais, pour qu'il puisse répondre pleinement à sa vocation, son autonomie doit être assurée, une compétition véritable doit être organisée en son sein, et il doit être ouvert à tous.

D'abord, l'autonomie. Dès maintenant, je me suis personnellement engagé à l'indépendance de l'Office, et ses dirigeants ne m'ont saisi, depuis, d'aucune infraction au respect de cette indépendance. C'est également pour renforcer cette autonomie que des textes précisent dans les semaines à venir les droits et obligations réciproques de l'Office et de l'Etat en matière financière. Le régime fiscal de droit commun sera applicable à l'Office dès 1970 et celui-ci recouvrera progressivement, et dans un délai déterminé, la pleine responsabilité de l'emploi des ressources dont il peut disposer. Dans le même esprit, l'Office sera doté d'un comité d'entreprise et le rôle des commissions paritaires sera développé.

Il faut aussi qu'une large décentralisation améliore le fonctionnement de l'Office et permette qu'une véritable compétition soit organisée en son sein, grâce notamment à l'existence de deux chaînes (1) et, plus tard, d'une troisième. J'ai demandé aux responsables de l'Office de créer deux unités autonomes d'information correspondant aux deux chaînes existantes. Le directeur de chacune de ces deux unités d'information choisira, librement, les journalistes de son équipe et utilisera sous sa seule autorité les moyens mis à sa disposition. Afin de garantir leur indépendance, ces directeurs seront nommés pour une durée déterminée selon les normes de la profession et ne seront révoqués que pour faute professionnelle grave, après avis du conseil d'administration.

Il s'agit ainsi de mettre progressivement en place une organisation responsable, dans laquelle la qualité des productions et l'objectivité de l'information trouveront leur meilleure garantie dans le talent, la liberté, l'émulation et la conscience professionnelle des journalistes.

Enfin, il faut que l'Office soit ouvert également à tous. A cette fin, j'ai demandé de prévoir des modalités et des temps d'antenne pour que puissent s'exprimer régulièrement toutes les formations politiques et les organisations socio-professionnelles nationales. Voilà pour ce qui sera accompli dès à présent dans le cadre du statut existant. Par ailleurs, je vais confier à une commission restreinte, en nombre mais pas en qualité, et qui procédera à de larges consultations, mandat d'étudier les modifications à apporter au statut de l'Office. Le rapport de cette commission sera rendu public. Je ferai ensuite au Parlement les propositions nécessaires.

(1) Il s'agit des chaînes de télévision.

**ATLAS DE LA CONQUÊTE DE LA LUNE**

**ATLAS DE LA CONQUÊTE DE LA LUNE**

**PATRICK MOORE**

**PAYOT**  
106, Bd St-GERMAIN  
PARIS

37 F

# A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

mai 1968, M. Chaban-Delmas stigmatisait avec beaucoup de fermeté ceux qui songent, dit-il, à « contester et menacer les autorités démocratiquement élues ». Le procédé fit merveille.

Le débat qui suivit puis les explications de vote n'apportèrent que bien peu d'éléments nouveaux : tout avait été dit, en d'autres lieux, au sujet de la dévaluation et du plan de redressement. Par la voix de MM. André Bouloche, Robert Ballanger

et François Mitterrand, l'opposition eut beau jeu de réduire la déclaration du premier ministre à un procès de tout ce qui avait été fait depuis 1958. Sans les événements de mai 1968 — toujours eux — et sans les récentes prises de position de M. Georges Ségué, la discussion eût été parfaitement terne.

L'appui de l'U.D.R., pratiquement inconditionnel, fut apporté par M. Charbonnel, qui se plut à vanter les mérites d'un

premier ministre en qui « la pensée et l'action réussissent pleinement à s'accorder ». Celui des « giscardiens » fut assorti de minces réserves et de quelques conseils. Celui des centristes fut, comme il se doit, plus « équilibré » et plus subtil. On entendit M. Claudius-Petit, nouveau président du groupe P.D.M., manier la gaffe volontaire — « l'incivisme n'est pas seulement du côté des grèves sauvages », — puis rappeler à ses collègues, non sans quelques envolées lyriques, les misères de ce monde

et les devoirs de l'entraide et de la solidarité.

Il ne restait plus qu'à voter. Le sort ayant décidé que le scrutin commencerait à la lettre U, M. Louis Vallon se trouva parmi les premiers appelés. Ce fut la première et la seule satisfaction que lui apporta cette journée, et il le manifesta en montant gaillardement à la tribune pour déposer dans l'urne le bulletin rouge de l'abstention volontaire.

RAYMOND BARRILLON.

Mais l'information n'est pas seulement l'affaire de l'Office. En particulier, les études et les rapports de toute nature qu'effectue l'administration à l'intention du gouvernement sont devenus

aujourd'hui une source d'information irremplaçable sur les questions qui intéressent tous les citoyens. C'est pourquoi ces rapports et ces études seront désormais publiés et les instructions nécessaires ont été données.

de la sécurité sociale, et enfin du travail et de l'emploi.

Dans le même esprit, pour accroître la souplesse de l'administration, seront constituées, sous mon égide, des équipes administratives douées d'une grande mobilité et susceptibles d'être affectées rapidement à des tâches urgentes ou à des missions nouvelles, sans pour autant accroître définitivement les moyens des administrations concernées. C'est cette remise en cause des fonctions et de l'organisation de l'Etat qui nous permettra de réaliser des économies à la fois réelles et définitives.

## Une redéfinition du rôle de l'Etat

J'ai dit qu'il nous fallait redéfinir le rôle de l'Etat. Il doit désormais mieux faire son métier, mais s'en tenir là et ne pas chercher à faire aussi celui des autres. Pour cela il devra donner ou restituer aux collectivités locales, aux universités, aux entreprises nationales, une autonomie véritable, et, par suite, une responsabilité effective.

Pour les collectivités locales, il faut aller dans le sens de la décentralisation et une consultation de l'ensemble des associations représentatives va être engagée à cet effet. Pour les universités, la loi d'orientation a fixé les principes.

Pour les entreprises publiques, il s'agit d'en faire de vraies entreprises, en leur restituant la maîtrise de leurs décisions, ce qui implique que la responsabilité de leurs dirigeants soit effectivement sanctionnable. Le gouvernement vous présentera dans les prochaines semaines un nouveau projet de convention de la S.N.C.F. conforme à ces principes. Dans le même esprit, un contrat est en cours d'élaboration avec Electricité et Gaz de France, et les études préalables à une révision prochaine de relations entre l'Etat, les collectivités locales intéressées et la Régie autonome des transports parisiens ont été engagées. La contractualisation des rapports entre l'Etat et les entreprises publiques sera progressivement généralisée.

En second lieu, nous cesserons de considérer comme intangibles les missions et l'organisation des administrations, telles qu'elles se perpétuent d'année en année à travers un budget qu'on ne peut plus modifier que par addition. (Applaudissements.) Nous appliquerons donc systématiquement les méthodes modernes de rationalisation des choix budgétaires. Ceci se traduira dans les deux ans qui viennent par la présentation au Parlement d'un budget fonctionnel.

Ces méthodes, qu'il feront apparaître les doubles emplois et les missions inutiles, entraîneront sans doute la suppression d'un certain nombre de services, directions ou organismes extérieurs. Mais, sans attendre ces conclusions, je prescris aux ministres de me présenter dans les trois mois un plan de réorganisation de leur administration centrale visant à la suppression des directions ou services dont la nécessité a cessé d'exister. (Applaudissements.)

Simultanément, pour mieux utiliser les personnels de l'Etat, nous les rendrons plus mobiles, géographiquement et administrativement, notamment pour faire face à des pénuries momentanées. Dès 1970, tout ou partie de la promotion sortante de l'ENA et notamment tous les élèves nommés dans les grands corps seront affectés pour un an aux ministères de l'éducation nationale, de la santé publique et

financiers et les divers circuits de collecte de l'épargne ; enfin, par le renforcement de l'information due aux actionnaires par les conseils d'administration, dont la moyenne d'âge fréquemment très élevée constitue trop souvent un frein au dynamisme de l'entreprise ; ce qui pose un vrai problème.

## Amélioration de la compétitivité de l'économie

Notre troisième grand objectif est l'amélioration de la compétitivité nationale. Pour cela, d'une part, nous développerons les bases humaines, matérielles et financières de l'économie, d'autre part, dans chaque secteur, nous mettrons en œuvre des politiques visant à la rénovation des structures et à la modernisation des mécanismes.

L'effort financier en faveur de la formation professionnelle va être notablement accru. Les ressources budgétaires affectées à cette politique seront majorées de 20 % en 1970 ; une taxe de formation professionnelle rénovant l'apprentissage est destinée à financer, compte tenu de l'apport propre de l'Etat, le développement des actions d'entretien et d'actualisation des connaissances, étape très importante de l'éducation permanente, elle-même essentielle. Par ailleurs, des dispositions particulières seront mises en œuvre en vue du recyclage et de l'emploi des travailleurs de plus de cinquante ans, qui constituent près de 50 % des chômeurs qui subsistent.

## Douze mois de service militaire

Nous avons libéré par anticipation une fraction du contingent ; nous envisageons de poursuivre cette politique pour la fraction suivante. Le Parlement sera saisi, pour en statuer à la session de printemps, d'une nouvelle loi ramenant la durée du service à douze mois. Par de telles mesures et, s'il le fallait, par des mesures complémentaires, à condition qu'elles ne désorganisent pas l'instruction militaire, nous augmenterons le potentiel de main-d'œuvre jeune et qualifiée.

Un effort intense visera, notamment à l'université, à former des cadres de gestion des entreprises dont le défaut se fait cruellement sentir.

En ce qui concerne maintenant les bases matérielles : 300 kilomètres d'autoroutes, au moins, seront mis en chantier en 1970 (soit plus du double de cette année). De nouvelles modalités de financement permettront d'atteindre ce rythme élevé de développement de notre réseau.

La progression des investissements consacrés au téléphone dépassera 40 % en 1970. Cet effort sera poursuivi au cours des années suivantes. Il rendra possible une baisse importante des prix d'installation. Il sera accompagné d'un assouplissement des structures de notre administration des postes et télécommunications. Ainsi, en 1973, nous ferons plus que doubler le trafic qui a été écoulé en 1968.

## Le logement

En matière de logement, notre politique visera d'abord à faire baisser les coûts, notamment par l'augmentation de l'offre de ter-

raines à bâtir, par le regroupement et la rénovation des professions liées au bâtiment et par une mise en concurrence plus active des producteurs. Elle cherchera ensuite à redistribuer l'aide de l'Etat en faveur des catégories sociales les plus défavorisées. Elle se fixera enfin pour but d'adapter la production de logements aux besoins exprimés, en réparant mieux les programmes de construction sur l'ensemble du territoire, en favorisant le régime de l'accession à la propriété et la construction de maisons individuelles. (Applaudissements.)

La politique d'aménagement du territoire sera poursuivie vigoureusement. Elle consiste d'abord à orienter des implantations nouvelles vers les régions industrielles ou agricoles à convertir ; les aides prévues à cet effet seront maintenues et versées rapidement. Elle tend, en second lieu, à établir, notamment par le développement des métropoles régionales, un meilleur équilibre entre la région parisienne et le reste de la France. Il y va de l'intérêt de l'une et de l'autre.

Les bases financières de notre développement seront elles-mêmes affermissées et assainies : globalement, par la compression des dépenses publiques, l'équilibre du budget et les mesures d'encouragement à l'épargne ; par la diversification des titres de placement, permettant une gestion plus souple des sociétés et offrant plus de commodités aux épargnants pour accéder au marché financier auquel les entreprises doivent pouvoir faire largement appel ; par l'égalesation des conditions de concurrence entre les divers établissements

## La création de l'Institut de développement industriel

S'agissant du développement industriel, il faut hisser au niveau mondial quelques groupes puissants et promouvoir au niveau national le plus possible d'entreprises moyennes dynamiques. L'Etat doit stimuler cette restructuration : il doit aussi faciliter à l'ensemble des entreprises l'exercice de leurs deux missions essentielles : innover et exporter. Des aides existent déjà dans ces divers domaines ; elles seront simplifiées et rendues plus sélectives, le ministère du développement industriel et scientifique jouant désormais, parmi les ministères concernés par les problèmes industriels, le rôle de chef de file.

Les mécanismes de financement et de restructuration seront complétés et même transformés par la création de l'Institut de développement industriel, organisme léger destiné à prendre des participations temporaires en fonds propres, dont la présidence sera confiée à une personnalité venant du secteur privé, dont la gestion sera assurée suivant les modalités du droit privé, et qui ne sera ni une banque d'Etat, ni

## L'agriculture

Sur des bases ainsi renforcées, nous devons rajeunir, dans chaque secteur, les structures et les mécanismes.

En ce qui concerne l'agriculture, dans le cadre d'une politique agricole commune dont nous voulons l'achèvement rapide, nos objectifs sont les suivants :

— Favoriser le développement d'une agriculture de compétition ayant toutes les chances et capable de supporter toutes les charges d'une activité industrielle normale ;

— Pour l'agriculture de caractère social, favoriser une politique de transferts passant plus par l'aide aux personnes que par le soutien des produits. (Applaudissements.)

— Faciliter, notamment par le développement de la coopération et des groupements d'intérêt économique, et sans formalisme juridique, le passage du maximum d'exploitations vers l'agriculture compétitive, par la mise en commun des efforts et la transformation des produits ;

— Enfin, défendre à Bruxelles un infléchissement de la politique commune dans le sens d'une profonde réorientation des productions excédentaires vers les productions déficitaires.

En matière de recherche, le budget de 1970 marque une pause. Cela devra permettre de prendre les décisions d'assainissement et de faire les choix nécessaires. Mais l'effort du VI<sup>e</sup> Plan devra consister à porter progressivement à 3 % le pourcentage de notre production intérieure brute consacrée à la recherche. (...) Le capital productif, y compris le capital touristique, devant être mieux utilisé, le gouvernement favorisera, notamment par des incitations fiscales, les entreprises qui, grâce à un aménagement rationnel des congés, et en accord avec leur personnel, cesseront de

fermer leurs portes un mois par an, et assureront ainsi le plein emploi d'équipements coûteux.

Pour associer pleinement les cadres au développement des sociétés et les y intéresser, les dispositions législatives nécessaires vous seront proposées en vue de leur permettre d'acquiescer des actions de leur entreprise, selon des mécanismes comparables à

ceux des stock-options employés avec succès dans les pays anglosaxons. (...) Le VI<sup>e</sup> Plan comportera un ensemble de mesures visant à permettre aux entreprises artisanales de jouer pleinement leur rôle en matière de formation des hommes, de création d'emploi et de production de biens et services.

me esprit, il favorisera le développement de l'intéressement et le bon fonctionnement des comités d'entreprise. Dans les entreprises nationales, de nouvelles procédures de détermination des salaires seront étudiées en liaison avec les organisations syndicales et seront appli-

## Le rajeunissement des structures sociales

Notre dernier grand objectif sera le rajeunissement des structures sociales. Il implique la transformation des relations professionnelles, la revalorisation de la condition ouvrière, une redéfinition de la solidarité.

« J'ai déjà dit l'importance que le gouvernement attache à la transformation des relations professionnelles. » A cette fin, il propose tout d'abord au patronat et aux syndicats de coopérer avec l'Etat pour les tâches d'intérêt commun. C'est ainsi que peut être envisagée une gestion tripartite des services de l'emploi et de la formation professionnelle.

En second lieu, afin de moderniser et de rendre plus efficaces les accords collectifs entre le patronat et les syndicats, le gouvernement se propose d'étudier avec les intéressés la rénovation du cadre et des modalités des conventions collectives. Les objectifs visés sont la mise en place d'un mécanisme souple de fixation des salaires réels, engageant de façon réciproque la responsabilité des parties à tous les échelons de la négociation et pour la durée des conventions.

Par ailleurs, la reconnaissance pleine et entière du fait syndical est l'un des fondements de la participation. Le gouvernement veillera à l'application de la législation sur la section syndicale et mettra en place des chambres sociales auprès des tribunaux de grande instance pour le règlement des conflits collectifs. Dans le mé-

me esprit, il favorisera le développement de l'intéressement et le bon fonctionnement des comités d'entreprise.

Dans les entreprises nationales, de nouvelles procédures de détermination des salaires seront étudiées en liaison avec les organisations syndicales et seront appli-

## Quatre « sages » vont étudier la mensualisation

« Nous devrons, en second lieu, mettre en œuvre une politique active de revalorisation de la condition ouvrière. » La mensualisation constitue un élément essentiel pour la transformation de cette condition. En vue de faciliter la négociation entre les partenaires sociaux et de faire avancer l'application de cette mesure, le gouvernement demandera à quatre personnalités de tirer les enseignements des expériences menées à bien dans ce domaine et d'indiquer les conditions primordiales de la réussite.

L'amélioration de la condition ouvrière passe aussi par une réduction de la durée hebdomadaire du travail, de préférence à un nouvel allongement des congés annuels, et à la condition de ne pas porter atteinte à la production. Une étude d'ensemble sera menée, dans la préparation du VI<sup>e</sup> Plan, en tenant compte des conditions sociales, économiques et financières elles-mêmes liées à

la diversité des données régionales et professionnelles. « Nous devons enfin assurer une solidarité plus active envers les plus défavorisés. » Le gouvernement s'attachera, par priorité, à la revalorisation des bas salaires, d'une part ; adoption concurrencée d'un nouveau régime pour le SMIG ; d'autre part ; programme pluri-annuel en faveur des petites catégories de la fonction publique.

Enfin, le gouvernement s'attachera, dans l'esprit même de la concertation permanente, à améliorer les conditions de participation des fonctionnaires à la solution des problèmes qui les concernent notamment par les voies du Conseil supérieur de la fonction publique et des comités techniques paritaires.

La diversité des données régionales et professionnelles.

« Nous devons enfin assurer une solidarité plus active envers les plus défavorisés. » Le gouvernement s'attachera, par priorité, à la revalorisation des bas salaires, d'une part ; adoption concurrencée d'un nouveau régime pour le SMIG ; d'autre part ; programme pluri-annuel en faveur des petites catégories de la fonction publique.

Le VI<sup>e</sup> Plan, de son côté, comportera une programmation des cotisations et des prestations sociales, conformément aux dispositions de la loi du 31 juillet 1968. A cette occasion, et en vue du débat du printemps 1970 sur les grandes options, il sera procédé à un examen d'ensemble de notre politique de transferts sociaux et de ses perspectives d'évolution à long terme.

## La programmation sociale

Sans attendre l'application du VI<sup>e</sup> Plan, le gouvernement a décidé de tracer, dès l'année 1970, une première ébauche de programmation sociale. Cette programmation visera, en premier lieu, à combler certaines lacunes de notre politique sociale. C'est ainsi que des mesures nouvelles interviendront en faveur des handicapés et des inadaptés. Le minimum vieillesse sera sensiblement revalorisé, cependant que des dispositions seront prises, sous condition de ressources, pour améliorer la situation des veuves et pour créer une allocation en faveur des orphelins.

Par ailleurs, la programmation sociale tendra à redéployer une partie des transferts dans le sens d'une plus grande efficacité pour les plus défavorisés. Dès 1970 sera mise en œuvre une réforme de l'allocation de salaire unique. Celle-ci sera sensiblement augmentée pour les familles aux revenus modestes, mais sera réduite à due concurrence pour les familles plus aisées et même supprimée pour celles qui n'en ont que faire.

Notre action serait incomplète si elle se limitait aux dépenses sociales et ignorait les autres formes de redistribution. L'aménagement de l'impôt sur le revenu sera poursuivi en fonction de trois orientations principales : meilleure connaissance des revenus réels, unification des bases et des conditions d'imposition, nouveau mode de compensation des charges familiales, compte tenu des possibilités de chaque famille. (...) Dans l'immédiat, les mesures prises doivent nous permettre de limiter à quelques mois la phase d'austérité — d'ailleurs toute relative — et de retrouver des bases économiques saines. Qui peut contester que tout écart, par rapport à la rigueur nécessaire, prolongerait inutilement et dangereusement les déséquilibres actuels ? Et ce seraient, comme à l'ordinaire, les travailleurs qui en feraient les frais. (...) Certes, il est fort compréhensible que des revendications se fassent jour, notamment au sujet des conditions de travail. Il est vrai que depuis six mois les événements ont retardé l'examen de ces questions. Loin de moi l'idée de prendre prétexte de nos difficultés présentes pour repousser tout examen et tout commencement de solution. Ce n'est pas en vain que j'ai parlé de concertation permanente. J'entends par là que le gouvernement est disposé à écouter, à dialoguer et à discuter. Il existe pour cela des instances qualifiées dans chaque domaine, dans chaque entreprise. Dans ce cadre, toutes les questions peuvent être abordées et résolues, dans la mesure compatible avec les exigences économiques et financières. Des calendriers peuvent être établis pour que soient programmées les mesures à prendre. C'est l'esprit de toutes les décisions que je viens d'annoncer.

(Suite page 4.)

**l'auto-journal**

Vient de paraître

**EN AVANT-PREMIERE DU SALON**

- Tous les détails sur les modèles 1970

**1<sup>er</sup> ESSAI COMPLET DE LA FIAT 128**

- Une 6 cv traction avant rivale de la PEUGEOT 204 et de la SIMCA 1100
- Que doivent exactement vous coûter toutes les réparations possibles sur la RENAULT 6 ?

**l'auto-journal**

En vente chez tous les marchands de journaux

# LE DÉBAT ET LE VOTE

## LA DÉCLARATION DE M. CHABAN-DELMAS

(Suite de la page 3.)

Dans ces conditions, pourquoi, avant d'avoir épuisé les possibilités normales de discussion, pour quoi ces arrêts brusques de travail, insupportables pour les usagers et dommageables pour le progrès des entreprises, c'est-à-dire l'intérêt même de leurs agents ? Je vous le demande. Que deviendrait notre pays si chacun refusait les règles élémentaires sans lesquelles il ne peut exister ni démocratie ni paix civile ? Ainsi, par exemple, le gouvernement ne tolérera pas que soit porté atteinte à des services d'ordre général, telles les perceptions et les caisses mutuelles, alors que, là aussi, le dialogue a été offert et largement pratiqué. Tant qu'il s'agit de revendications professionnelles, le gouvernement a dit, et il le prouve, qu'il

est bien celui de la concertation et du progrès. Mais si, par contre, il s'agit pour certains de prendre appui sur ces revendications pour contester et menacer les autorités démocratiquement élues, alors le gouvernement légitime, le gouvernement de la République, saura prouver qu'il est là pour défendre la nation contre toute aventure. (Applaudissements.)

Au-delà de ces épisodes, c'est la transformation de notre pays que nous recherchons, c'est la construction de la nouvelle société, fondée sur la générosité et la liberté. Pour cela, nous avons besoin de votre confiance active, Mesdames et Messieurs, comme nous avons besoin de la confiance et du concours de tous les Français. (Vifs applaudissements prolongés sur les bancs de la majorité et du P.D.M.)

## M. André Bouloche : vous avez déjà accumulé les contradictions

Le premier orateur, M. André Bouloche, au nom de la Fédération de la gauche prend acte avec satisfaction du fait que le gouvernement, en engageant sa responsabilité, renoue avec une pratique constitutionnelle abandonnée depuis sept ans et souhaite que cette démarche devienne la règle. Il rappelle ensuite qu'à cette même tribune, au mois de juin dernier, M. Chaban-Delmas avait indiqué que l'éventualité d'une modification de la parité monétaire ne rencontrerait pas l'adhésion du gouvernement, et il poursuit :

« Aujourd'hui, par de brillantes déclarations d'intention, le gouvernement cherche à débiter le sujet. Mais le sujet est là. La dévaluation, c'est un constat d'échec de la politique suivie depuis dix ans et à laquelle prétendent porter remède ceux qui en sont les principaux responsables. Nous sommes dans un état de quasi faillite et si aujourd'hui l'on cache moins la vérité au pays, cette vérité seule les candidats du parti socialiste l'avaient, lors de la campagne présidentielle, clairement exposée aux Français. On a reproché à nos amis d'avoir noté le tableau à des fins électorales. Bien plus, le 5 juillet, la Nation n'hésitait pas à accuser le Populaire d'atteinte au crédit de l'Etat parce que, seul dans la presse, il doutait de la bonne tenue et de la restauration de la valeur du franc.

« Qui ajoutera foi désormais, après ces cris d'une vertu outragée, aux déclarations du gouvernement et de sa presse ? Un bilan était indispensable, mais au lieu du bilan précis que nous avons demandé, on ne nous a présenté qu'un solide, ce qui n'est guère susceptible de dissiper l'inquiétude et le scepticisme de l'opinion publique. »

M. Bouloche critique ensuite le plan d'assainissement qui, à son avis, n'établit qu'une « symétrie de façade » entre les avantages obtenus par les spéculateurs et les mesures prises en faveur des catégories les plus défavorisées.

Selon l'orateur, s'il est vrai qu'il n'y aura pas d'impôts nouveaux, le contribuable paiera davantage au titre des impôts anciens, tandis que l'inégalité fiscale ne sera pas combattue, que la réforme de l'impôt sur le revenu, promise depuis trois ans, sera, une fois de plus, différée et qu'enfin aucune mesure ne sera prise contre la fraude fiscale. Pour réaliser en outre l'équilibre du budget, les investissements collectifs dont dépend justement la réalisation d'une « nouvelle société » plus humaine seront frappés, alors que sont maintenues les sommes consacrées à la campagne d'essais nucléaires et

à la construction de sous-marins atomiques.

Après avoir exprimé la crainte que le gouvernement n'ait pas le moyen de maintenir les prix, M. Bouloche en vient aux perspectives de l'emploi qu'il juge inquiétantes dans la mesure où le freinage de la consommation entraînera une baisse de la production. « L'encadrement du crédit, déclare-t-il, l'arrêt des prêts au crédit national, la baisse des crédits d'équipement, vont entraîner ce qu'on appelle par euphémisme une détente sur le marché de l'emploi, autrement dit du chômage. Les travailleurs s'inquiètent à juste titre. Les mesures annoncées le 3 septembre constituent un plan de déflation banal et sans envergure dont les travailleurs font déjà les frais... Les mesures proposées par le gouvernement visent à tirer le pays de la pénible situation où l'a mis son prédécesseur dont il est le continuateur et dont il partage les responsabilités. Le gouvernement est-il capable de prendre les mesures nécessaires pour épargner à la France les dévaluations à répétition auxquelles elle est soumise depuis quarante-trois ans ? Il est permis d'en douter. »

## Les grèves de la S.N.C.F.

Le porte-parole de la Fédération invite le premier ministre à mettre en œuvre une véritable planification et à engager un dialogue constructif avec les organisations syndicales. Mais, selon lui, le gouvernement dont la politique s'inspire d'un libéralisme économique complètement dépassé et qui a choisi le vote du conservatisme et de la réaction, est « condamné à mériter la confiance non pas des travailleurs mais des possédants ». Evoquant la grève des agents de conduite de la S.N.C.F., il ajoute :

« Votre gouvernement est un gouvernement de classe et votre politique est une politique de classe. Vous ne menez d'ailleurs qu'une politique au jour le jour. Vous parez les coups quand ils viennent. Gardez-vous la confiance de ceux qui vous ont amené à ce point ? Vous avez déjà accumulé les contradictions. Je comprends que vous vouliez faire partager vos responsabilités par votre majorité. Vous parlez de nouvelle société, mais est-ce une société fraternelle celle où l'on menace les cheminots d'une loi antigrève tombée en désuétude ? »

Et M. Bouloche conclut : « Dévaluer, c'est perdre la bataille. La voie que vous prenez risque de vous faire perdre toute la guerre de reconstruction économique et sociale de notre pays. »

## M. Charbonnel : nous sommes prêts à dresser le bilan

Au nom de l'U.D.R., M. Jean Charbonnel déclare qu'il est satisfait et utile que le gouvernement engage sa responsabilité comme il le fait. Il juge que « le tableau sévère mais lucide » de la situation tracé par le premier ministre était nécessaire, et que cette sévérité porte la marque de la vérité. Tout en estimant que les difficultés actuelles

trouvent leur origine dans l'histoire des cinquante et même des cent dernières années, l'orateur assure, sous les applaudissements de ses amis et en dépit des protestations des députés communistes et fédérés : « Si l'on cherche à nous amener sur le terrain du bilan des onze premières années de la V<sup>e</sup> République, nous n'avons aucune raison de nous y refuser

car nous ne le redoutons pas, d'autant moins que ce bilan a déjà été soumis à maintes reprises à l'appréciation populaire et que la réponse du peuple souverain nous a été constamment favorable.

« Ce bilan, nous sommes prêts à le dresser d'un commun accord avec l'opposition, à condition qu'il soit complet et honnête. Nous comparerons les réalisations de la IV<sup>e</sup> République et celles de la V<sup>e</sup>. Nous verrons de quel poids ont pesé les manipulations de ce régime, votre régime, qui a dévalué en moyenne une fois tous les deux ans. Nous n'admettons pas que soient exceptées de ce bilan les responsabilités de ceux qui, en mai 1968, ont jeté consciemment la France dans le désordre et l'ont menée volontairement au bord de l'abîme. Car nous savons tous que ce sont les conséquences de ces événements que nous payons encore dans notre monnaie, nos prix, notre économie toute entière, et que votre gouvernement, comme celui de votre prédécesseur, s'emploie à réparer. »

M. Charbonnel explique ensuite que si la dévaluation permet d'aborder sagement les difficultés à résoudre, il faut poursuivre les réformes de structures et éviter que les mesures de sévérité ne compromettent l'avenir. Effort d'industrialisation, réforme de l'Etat, réforme administrative, régionalisation, telles sont quelques-unes des mesures dont dépend la naissance de la nouvelle société annoncée, ajoute l'orateur, qui se félicite également que le gouvernement se propose de développer la formation et l'informa-

tion du pays, avant de conclure en ces termes :

« Nous souhaitons qu'à votre libéralisme corresponde dans les oppositions un désir égal de jouer le jeu de la liberté. Nous faisons une claire distinction entre les revendications de telle ou telle catégorie de travailleurs et l'exploitation politique que certains cherchent à en faire; et les activités normales et légitimes des syndicats justement préoccupés de défendre les intérêts de leurs mandants, et les menaces scandaleuses de subversion proférées par un dirigeant communiste qui a semblé vouloir opposer je ne sais quel pays réel au pays légal que nous représentons, vous et nous. Ces insolences vous les avez traitées avec la fermeté justifiée que nous donne votre qualité de chef d'un gouvernement dont la légalité est la seule que nous reconnaissons. Philosophie, celle qu'a fondée le suffrage populaire. Nous n'en voulons pas d'autre, à la différence de ceux qui se recommandent d'un système qui a encore démontré récemment à Prague qu'il est d'essence totalitaire. A ceux-là, nous rappelons que la nation a su montrer, à l'appel du général de Gaulle, sa volonté de défendre les institutions et la liberté. Si certains s'aventurent à les menacer, ils nous trouveront en face d'eux, comme ils nous ont trouvé l'an dernier. Ainsi que l'a dit André Malraux, si nous y étions obligés, nous saurions refaire le 30 mai. » (Applaudissements sur les bancs de l'U.D.R. et protestations sur les bancs du groupe communiste.)

## M. Paquet : ne laissez pas se créer une dynamique de la récession

M. AIME PAQUET, président du groupe des républicains indépendants, rappelle que si « le réveil a été brutal » pour les Français, ses amis avaient déjà dénoncé « les signes avant-coureurs de la crise, qui s'étaient multipliés depuis longtemps ». « Dès avant mai 1968, affirme-t-il, les équilibres fondamentaux s'étaient détériorés... Mais jamais la crise n'aurait pris une telle ampleur sans l'explosion de mai 1968 ».

Le dernier gouvernement du général de Gaulle, déclare M. Paquet, n'a pas su « galvaniser le peuple français », et « l'erreur de la levée du contrôle des changes » s'ajoutant à la méfiance, il conclut à la nécessité de la dévaluation. Il admet que l'opération a été « lucide et courageuse », mais il n'en regrette pas moins qu'elle n'ait pas été décidée en juillet 1968, ce qui « aurait évité une hémorragie de 5 milliards ». L'orateur approuve également « les mesures sélectives à effets rapides » d'un plan d'assainissement « courageux et équi-

table », mettant toutefois le gouvernement en garde contre « une prolongation de l'encadrement du crédit », qui risquerait de « compromettre notre compétitivité ». « Ne laissez jamais se créer une dynamique de la récession, aussi difficile à combattre qu'une dynamique de la surchauffe ! », s'écrie-t-il.

Les réformes de structures, indispensables à son avis, doivent être inspirées par la seule « recherche permanente de l'efficacité », et il déplore qu'on ait, par le passé, « coupé dans les investissements productifs », tout en « donnant 11 milliards aux entreprises nationales ». La règle doit être « le meilleur prix »; ainsi, « si les entreprises privées peuvent construire plus vite et moins cher que les entreprises publiques hôtelières et autoroutes », il faut leur en confier la construction.

M. Paquet suggère que « les responsables syndicaux, MM. Séguéy et Descamps, viennent expliquer leur thèse à la télévision, contradictoirement avec M. Giscard d'Estaing ».

## M. Ballanger : vous êtes le prisonnier volontaire d'une politique de classe

Le président du groupe communiste, M. ROBERT BALLANGER, déclare : « Nous sommes loin des propos orgueilleux des

princes du régime durant ces dix dernières années. » Dans la formule « nouvelle société », il voit « toujours celle de l'illusionniste qui ne parle d'avenir que pour faire avaler la pilule du présent ». Il dénonce la contradiction entre les propos du premier ministre pendant la campagne présidentielle et la décision de dévaluer. Il nie que la fragilité de l'économie française soit due au retard de notre industrialisation, le facteur essentiel demeurant, à ses yeux, l'emploi d'une partie importante des forces productives à des fins improductives, « comme la force de frappe ».

La politique d'investissement des dix dernières années est, pour M. Ballanger, une « politique d'imitation sans contrôle réel de l'emploi des fonds, grâce aux cadeaux fiscaux aux sociétés ». Il pense, de même, qu'« il est possible d'augmenter les salaires sans diminuer la compétitivité de l'industrie française. Il suffit pour cela de mieux organiser la production en ne la soumettant pas à la loi absolue du profit ».

Depuis 1960, nos exportations n'ont cessé de se dégrader, à l'exception de l'année 1965, assure M. Ballanger. La crise actuelle n'est donc pas « un accident de parcours, mais le résultat d'une gestion, la conséquence d'une politique. Il est impossible d'en rendre responsable les grèves et la conjoncture... Au lieu de tonner contre les grands mouvements sociaux de mai et juin 1968, de menacer les grévistes, de donner des leçons de civisme à la classe ouvrière, il faudrait mieux sévir.

## DANS LES COULOIRS DU PALAIS-BOURBON

# Le premier ministre n'a pas satisfait tous ses amis U.D.R. mais il a presque fait l'unanimité des centristes

Sur une banquette de la salle des Quatre-Colonnes, dans les couloirs du Palais-Bourbon, M. Simon Nora, chargé de mission de M. Chaban-Delmas, converse avec M. François Mitterrand. Ce dernier veut bien reconnaître dans le discours, à tonalité, selon lui, centriste, que le premier ministre vient de prononcer quelques idées familières à la gauche, mais, pour l'essentiel, il reste sceptique. Le scepticisme on le rencontre aussi chez certains députés gaullistes, les uns se classant à gauche, les autres à droite de leur groupe. Le gros de la troupe a surtout été sensible aux déclarations concernant d'éventuelles menaces contre la République. La crainte d'un nouveau « mois de mai 1968 » est encore présente, et on demande au gouvernement de faire preuve de fermeté. Ne devrait-on pas arrêter M. Georges Séguéy ? La question a été posée, mais il est juste de dire qu'elle n'a rencontré aucun assentiment.

M. Robert Poujade sort ravi de l'hémicycle. « C'est, dit-il, un discours selon mon cœur, sans rhétorique inutile, et c'est la première fois qu'un chef de gouvernement se livre à une critique sérieuse de l'esprit social en France. » Le secrétaire général de l'U.D.R. retrouve dans les déclarations de M. Chaban-Delmas l'inspiration de M. Michel Debré. À la réunion du groupe, dans l'après-midi, l'enthousiasme est moindre. MM. Louis Vallon et David Roussel annoncent leur intention de s'abstenir dans le scrutin sur la confiance. Le premier s'étonne que le premier ministre n'ait pas parlé de la dévaluation et rappelle qu'il était opposé à cette opération monétaire. Le second s'inquiète des menaces que pèsent sur le rôle de l'Etat dans la direction de l'économie nationale. « Je suis, déclare-t-il, farouchement interventionniste. » Les deux orateurs sont quelque peu chahutés par leurs amis. D'autres députés U.D.R., qui regrettent la procédure choisie pour informer le Parlement et leur groupe après la dévaluation, et qui s'étonnent de l'absence du premier ministre, sont écoutés avec un peu plus d'attention.

On se retrouve pour une nouvelle réunion au début de la soirée. Entre temps, l'amicale Présence et Action du gaullisme a rassemblé ses membres, qui ont cherché à convaincre M. Louis Vallon de revenir sur sa décision. M. Hubert Germain, secrétaire général de l'amicale, proteste devant le groupe contre certaines déclarations faites à la tribune par M. Aimé Paquet qui mettaient en cause la gestion du gouvernement précédent, désigné par le général de Gaulle. Une démarche a été faite à ce sujet auprès de M. Roland Nungesser, et c'est elle qui a suscité la réplique du premier ministre selon laquelle le général de Gaulle n'avait besoin de personne pour le défendre.

Devant les députés U.D.R. présents à la réunion du groupe, M. Louis Vallon se trouve mis en cause par M. Olivier Stirn, qui lui reproche ses attaques contre le gouvernement. M. Roland Nungesser fait écho aux observations de son jeune collègue. Cela n'a d'autre résultat que d'aviver l'irritation de M. Vallon, qui lâche : « On nous demande la confiance. Eh bien, moi, je vous le dis, je n'ai

pas confiance... » La sonnerie annonçant la reprise de la séance met fin à un débat qui commence à devenir houleux, alors que les traditionnels appels à l'unité semblent, selon plusieurs témoins, moins entendus que précédemment.

## La fin du manichéisme

Les plus satisfaits sont finalement les républicains indépendants et les membres du groupe Progrès et Démocratie moderne. Pour les premiers, M. Aimé Paquet, président, déclare : « Si nous ne réalisons que la moitié de ce programme, ce sera déjà très bien. » Les centristes, eux, se retrouvent presque unanimes, qu'ils soient engagés dans la majorité aux côtés de MM. Duhamel, Plevin et Fontaine ou dans une demi-opposition, pour accueillir favorablement un discours qui leur semble avoir repris certaines de leurs préoccupations. Certains sont particulièrement sensibles, ainsi que l'explique M. André Rossi, au fait que pour la première fois le chef du gouvernement n'a pas cherché à distinguer, parmi les élus, les bons des mauvais, selon un manichéisme irritant. L'unanimité du groupe s'était déjà réalisée dans la matinée sur le nom de M. Eugène Claudius-Petit, élu président. Après son élection, M. Claudius-Petit avait indiqué que le groupe P.D.M. resterait « très ouvert » et qu'il s'efforcera d'éviter les excès. La liberté de vote sera la règle, mais le nouveau président cherchera à limiter les différences d'appréciation de ses amis, de telle sorte, par exemple, que si la majorité décide de voter « oui » dans un scrutin, la minorité se contenterait de s'abstenir, tandis que si la majorité s'abstenait, elle pourrait voter contre.

## Les pas et faux pas de M. Séguéy

Après son discours et pendant la suspension de séance qui l'a suivi, M. Jacques Chaban-Delmas est apparu lui aussi dans les couloirs. Et dans une conversation avec les journalistes il a été amené à commenter les dernières déclarations de M. Georges Séguéy. « Il ne faut pas, a-t-il déclaré, se laisser prendre par un pas en arrière après deux pas en avant. Pour moi, les mots ont un sens. Ce qui est en jeu c'est le salut national, ce n'est pas seulement l'action gouvernementale. Or les votes de M. Séguéy nous conduiraient au mieux à ce que nous payons aujourd'hui, c'est-à-dire au mois de mai 1968, et au pire à la guerre civile. »

## Les fédérés cultivent le paradoxe

Les députés membres du groupe de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, que préside M. Gaston Defferre, se rassemblent pour la dernière fois peut-être. En effet, le parti socialiste envisage de constituer un groupe qui lui soit propre. Les députés radicaux s'étonnent de la façon dont cette décision a été annoncée. « En somme, on nous chasse », déclare M. Maurice Faure. M. Gabriel Péronnet repousse d'avance les formules d'appareusement car, dit-il, « si nous sommes de gauche,

nous ne sommes pas socialistes ». A la réunion du groupe, M. René Billères, président du parti radical, pose crûment la question et expose les doléances de ses amis. Lui-même se déclare attaché à la formule actuelle et estime qu'avant d'en proposer une autre il conviendrait de définir ce qu'il est possible de faire en commun.

M. André Bouloche ayant été désigné pour exposer à la tribune de l'Assemblée la position du groupe, il reste à choisir l'orateur qui interviendra au moment des explications de vote. M. Gaston Defferre, président, ne se sent pas le goût de plaider la cause de l'unité de la gauche. M. André Chandernagor, dont le nom est avancé, n'y tient pas davantage et se récusé. Plusieurs autres orateurs sont envisagés jusqu'au moment où M. André Bouloche met en avant le nom de M. François Mitterrand.

Cette suggestion suscite, comme on dit, des mouvements divers : les députés socialistes du Nord n'y sont manifestement pas favorables. Et, en leur nom, M. Arthur Notebart demande qu'il soit procédé à un vote sur cette question. Et ainsi, grâce en partie au désir de quelques députés socialistes de faire pièce à leurs collègues du Nord, M. Mitterrand est désigné par vingt-sept voix et quelques abstentions. Décision quelque peu paradoxale si l'on considère qu'elle intervient au moment où le groupe fédéré est menacé de disparaître et qu'elle s'exerce au profit de celui qui, comme ancien président de la F.G.D.S., lui avait donné sa consistance et son unité.

ANDRÉ LAURENS.

## LA DÉCLARATION GOUVERNEMENTALE A ÉTÉ ASSEZ FROIDEMENT ACCUEILLIE AU SÉNAT.

La déclaration gouvernementale a été lue au Sénat par le garde des sceaux, M. René Plevin. Elle fut assez froidement accueillie, tant dans l'hémicycle qu'à l'issue de la séance, dans les couloirs du palais du Luxembourg. Sa lecture a été interrompue à plusieurs reprises par des murmures et l'on entendit des sénateurs influents comme MM. André Merle (soc.), vice-président du Sénat, et Marcel Pellenc (gauche dém.), rapporteur général du budget, s'exclamer à propos de la partie « critique » de la déclaration : « Il fallait le dire au général ! » ou : « Nous avions déjà dit cela. »

La péroraison ne fut applaudie, et sans enthousiasme, que sur les travées de l'U.D.R. et des indépendants et aussi par quelques rares centristes. L'un d'eux déclara après la séance : « L'analyse des causes de la crise actuelle était bonne, mais la faiblesse des remèdes nous a déçus. Il y en avait pour tous les goûts. »

Le règlement du Sénat n'autorisant pas l'ouverture d'un débat sur une déclaration qui engage la responsabilité gouvernementale, la séance a été renvoyée à jeudi matin pour l'examen du projet fiscal dont les députés sont saisis. Avant la lecture de la déclaration, M. Alain Poher avait prononcé l'éloge funèbre de M. Emile Aubert, sénateur des Basses-Alpes (apparenté socialiste), ancien président de la Convention des institutions républicaines, décédé le mois dernier.

## UN PLACEMENT INTERESSANT

### LA RENTE IMMOBILIERE

Capital 13 Milliards AF  
8.700 Associés

21<sup>me</sup> AUGMENTATION DE CAPITAL

RAPPORT TRIMESTRIEL IMPORTANT INDEXATION FISCALITE REDUITE CAPITAL DOUBLE EN CAS DE DECES

ON SOUSCRIT :  
■ par " PROGRAMMES DE PLACEMENTS IMMOBILIERS COMPTANT " (minimum 2 500 F)  
■ par " PROGRAMMES DE PLACEMENTS IMMOBILIERS TRIMESTRIELS " (minimum 250 F) sur 10 ou 20 ans

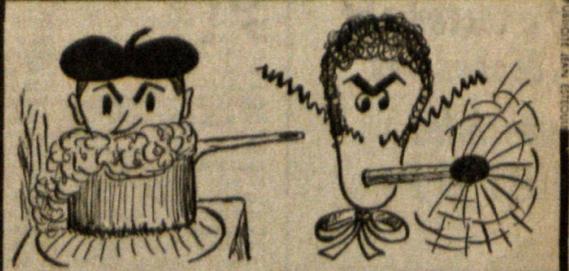
2 500 F (Programmes comptant)  
250 F TRIMESTRIEL (PROGRAMMES TRIMESTRIELS)

documentation gratuite :  
LA RENTE IMMOBILIERE Service documentation A PARIS 8<sup>e</sup> : 55, rue de Poitiers Tél. ELY 05.05 et 65.47 LYON : 44 bis, rue Raulin Tél. 72.05.55 NICE : 29, rue Pastorelli Tél. 80.35.77

NOM .....  
PRENOM .....  
ADRESSE .....

LA RENTE IMMOBILIERE Société Civile pour l'acquisition et la gestion d'immeubles locatifs (Expiration, Mai 2015) Siège Social : NICE 29, rue Pastorelli, Capital 129.509.945 F. En souscription 34.098.011 parts de 5 F non limitatives de responsabilité cessibles par transferts. B. A. L. O. n° 84 du 14/7/69

## BORDAS/DICTIONNAIRES/BORDAS/DICTIONNAIRES



en français : Monter comme une soupo au lait  
en italien : Accendersi come uno zoffanello  
s'enflammer comme une allumette

DIZIONARIO GARZANTI (à suivre)